

Nice Côte d'Azur renouvelle l'ensemble de son offre *retail* soit 28 espaces de vente au cœur du deuxième aéroport de France

L'aéroport Nice Côte d'Azur publie un important appel d'offres, portant sur l'intégralité de son offre de commerces répartie sur ses trois terminaux d'aviation régulière et d'affaires. Une opportunité rare pour les marques qui seront ainsi exposées à une clientèle fortement internationale.

Le gestionnaire de l'aéroport Nice Côte d'Azur recherche ses futurs partenaires commerciaux pour animer ses terminaux et répondre aux attentes de ses passagers. Ces derniers sont des CSP+ pour 52% et des visiteurs étrangers pour 44%, essentiellement en provenance d'Europe du Nord, du Royaume-Uni, du Moyen Orient et des Etats-Unis, destination en forte croissance alors que le nombre de lignes directes vers ce dernier pays continue d'augmenter.

Relié en direct à 44 pays et 116 destinations, l'aéroport entend être une porte d'entrée et de sortie à la hauteur de la réputation de son territoire d'exception et offrir à ses passagers une expérience engageante et différenciante.

Répartis sur près de 4500m², les 28 espaces commerciaux remis en concurrence représentent plus de 80% de l'ensemble des ventes réalisées dans les boutiques des terminaux 1, 2 et d'aviation générale de l'aéroport.

L'offre attendue s'exprimera autour de multiples segments « connus » parmi lesquels, les produits « Duty Free » - parfums et cosmétiques, vins et spiritueux, tabac et cigares - la mode et accessoires, le souvenir, la gastronomie locale, le high tech..., mais également de nouveaux concepts autour de l'enfant, du bien-être, de l'éco-responsabilité...

Singulier et atemporel

En renouvelant l'intégralité de son offre commerciale, l'aéroport souhaite amplifier sa vision d'un retail revendiquant la singularité de la Côte d'Azur, la richesse, la diversité et l'art de vivre de cette French Riviera qui s'étend de Saint Tropez à l'Italie et qui, à travers le monde, véhicule un rêve atemporel.

« L'aéroport Nice Côte d'Azur se veut un trait d'union entre la Riviera et le reste du monde. Plus qu'une vitrine, il représente un écrin pour les marques. Porte d'entrée d'un large territoire réputé à travers le monde, l'aéroport Nice Côte d'Azur a mis en œuvre une politique audacieuse pour transformer le temps d'embarquement en une expérience surprenante, inoubliable et unique en Europe. Cette politique lui a valu d'être récompensé en 2018 du titre

de Meilleur opérateur aéroportuaire du monde aux Frontier Awards », explique Candice Cadreils, directrice de la BU Commerciale d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Outre la singularité de son territoire, l'offre commerciale attendue par l'aéroport doit répondre à trois autres critères. L'éco-responsabilité, en écho à la politique environnementale très engagée de l'aéroport, la sérénité, avec une proposition en matière de bien-être qui permette au voyage de débiter dès le passage dans les terminaux, et l'innovation, critère enregistrant la plus forte croissance dans l'expression des attentes des passagers.

Modalités en 4 étapes :

1) Les candidatures sont attendues avant le 29 Septembre 2023

Pour candidater à ces appels d'offres

- <https://achats.nice.aeroport.fr/autres-consultations/2023-aot-retail-luxe-premium>
- <https://achats.nice.aeroport.fr/autres-consultations/2023-aot-duty-free-multimarques-mode-fashion>
- <https://achats.nice.aeroport.fr/autres-consultations/2023-aot-horlogerie-bijouterie-joaillerie-watches-jewelry>

2) Les candidats retenus devront transmettre leur offre en Février 2024.

3) La sélection des offres sera réalisée en Mai 2024.

4) Les nouveaux contrats et travaux d'aménagement débiteront à partir du mois de novembre 2024 pour des ouvertures de commerces à partir de janvier 2025

Les contrats seront d'une durée de 7 à 8 ans.

A propos de l'aéroport Nice Côte d'Azur

L'aéroport Nice Côte d'Azur est le deuxième aéroport de France après Paris. En 2022, il a enregistré un trafic passagers de 12,12 millions, contre 14,5 millions en 2019. Il propose un réseau de 116 destinations directes opérées par 58 compagnies régulières desservant 44 pays. En dehors de Paris, il est aussi le seul aéroport français à proposer 11 lignes long-courrier en vols réguliers vers Atlanta, Bahreïn, Doha, Dubaï, Koweït, New York, Montréal et Riyad, et à accueillir l'A380 en quotidien.
www.nice.aeroport.fr - @AeroportNice

A propos d'Aéroports de la Côte d'Azur

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur gère les aéroports Nice Côte d'Azur, deuxième plateforme aéroportuaire de France, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez. Il est numéro 2 européen en matière d'aviation d'affaires. La liaison régulière en hélicoptère entre Nice et Monaco est par ailleurs la plus importante du monde en termes de trafic. Les trois aéroports du Groupe sont certifiés Carbone Neutre niveau 3+ par l'ACI et le Groupe s'est engagé à atteindre l'objectif de zéro émission de CO₂ sans compensation d'ici 2050. Depuis 2016, Aéroports de la Côte d'Azur est un groupe privé dont la majorité du capital appartient au consortium Azzurra.
<https://societe.nice.aeroport.fr/>